

Journée d'étude de clôture ` dix années de réforme des polices – une vision d'avenir

1er février 2010

Base d'un débat actif!

Prof. Dr. W. Bruggeman

En juin 2008 le conseil fédéral de police receva la mission d'évaluer la réforme des polices après dix années de fonctionnement. La réalisation de cette mission a pris plus de temps que prévu. Le rapport a été remis aux demandeurs, le ministre de l'Intérieur en accord avec le ministre de la Justice, en mai 2009.

Ce rapport n'est pas une étude scientifique. L'intention était de produire un rapport de consensus au sein du conseil fédéral de police et basé essentiellement sur les opinions des acteurs représentés au conseil (autorités administratives et judiciaires, responsables policiers). Cela a des avantages et des inconvénients mais l'avantage prépondérant est que les conclusions et propositions sont cautionnées par l'ensemble de ses instances. Le contenu du rapport est basé d'une part sur des rapports déjà disponibles (entre autres du comité P, de l'AIG, des commissions De Ruyver, des rapports annuels et un nombre d'articles scientifiques) et d'autres part sur plusieurs rencontres et auditions, entre autres des organisations syndicales.

Entretemps bien de choses se sont passées:

- le rapport a fait l'objet d'une analyse et d'un débat au Parlement;
- plusieurs universités ont organisé des journées d'étude;
- les ministres ont établis une liste de 12 priorités importantes ;
- la police fédérale élabore un plan d'exécution de ses priorités ;
- d'autres réactions, entre autres des organisations syndicales, méritent également notre attention;
- un groupe de réflexion a été institué afin de préparer une vision d'avenir pour la police Belge.

Beaucoup de choses donc et je puis donc, en temps que président du conseil fédéral de police, m'estimer heureux que tant de choses ont été initiées en si peu de temps. Qu'il me soit permis d'en remercier expressément les autorités, les membres des commissions parlementaires, les universités et certainement nos centres d'études sur la police! Cela crée évidemment beaucoup d'attentes et je voudrais énumérer mais plus importantes conclusions personnelles que j'en tire:

- je reste persuadé de la réussite de la réforme des polices;
- plusieurs points à problèmes ou d'amélioration ont cependant été relevés et un processus d'amélioration doit, en ce qui concerne ces points, être mis en œuvre d'urgence;
- la collaboration police – politique – recherche scientifique est absolument nécessaire, même si les opinions divergent sur certains points;
- un meilleur système doit être institué pour les prochaines évaluations dont le contenu, le timing et la fréquence doivent être déterminés maintenant;
- l'intégrité, la légitimité et la confiance resteront les pierres angulaires du succès ou de l'échec policier
- en dehors de l'amélioration des effets du fonctionnement policier, les formations policières nécessitent une attention particulière et le projet 'organisation apprenante' constitue à cet égard une initiative importante;

- il est à conseiller de mettre rapidement en œuvre un centre de soutien pour dirigeants policiers;
- si l'on veut continuer à tendre vers une "evidence based policing", la contribution de centres scientifiques reste indispensable;
- on peut espérer pouvoir disposer dans un délai raisonnable d'une vision d'avenir pour la police (non par la police) qui pourra servir de référence pour supporter et orienter les multiples plans repris dans les cycles de gestion.. Une référence largement admise peut aider, moyennant une actualisation régulière de cette vision, à contribuer à la réalisation du concept "policing the future". De cette façon on sera en mesure, par des choix judicieux, de favoriser des évolutions désirées et d'éviter ou de limiter des évolutions non-désirées (p.e. big brother)

En période de restrictions il est encore d'avantage nécessaire de saisir au maximum toutes les opportunités dans la recherche d'un fonctionnement policier à améliorer et en amélioration de façon constante. La police reste en évolution permanente, certainement dans une société en mouvement rapide. Des choix et des 'bonnes décisions' resteront toujours nécessaires afin de continuer, entre autres sur base d'évaluations approfondies et de contributions à l' 'evidence based policing' à professionnaliser et optimaliser le fonctionnement policier.